

# FO EXIGE L'ABANDON PUR ET SIMPLE DU LOGICIEL ARPÈGE

Nantes, le 20/02/2026

• COMMUNIQUÉ

« **L**e maintien  
d'Arpège  
s'inscrit dans  
l'ensemble des attaques  
gouvernementales  
contre la Sécurité  
sociale.

**Revendiquer son  
abandon immédiat,  
c'est défendre la  
Sécurité sociale. »**

**D**epuis le 4 octobre 2024, les assurés impactés par le logiciel Arpège sont privés des indemnités journalières auxquelles ils ont droit, avec des conséquences souvent dramatiques. Il s'agit notamment de salariés à mi-temps thérapeutique, en accident du travail ou en maladie professionnelle, qui subissent déjà les difficultés liées à la maladie.

Ce vendredi 13 février, soit un an et demi après la mise en œuvre catastrophique d'Arpège, Monsieur Thomas Fatome, directeur de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, s'est rendu à Nantes\* et à la Roche sur Yon, où il a annoncé que le logiciel Arpège ne serait pas étendu aux autres caisses primaires.

C'est la reconnaissance officielle de ce que nous dénonçons depuis trop longtemps : **ce logiciel, qui a coûté 37 millions d'euros à l'Assurance Maladie** (sans compter les rallonges financières pour les mises à jour), **qui nécessite une entraide nationale allant jusqu'à une augmentation de plus de 75 % des effectifs nominaux des CPAM de Vendée et Loire-Atlantique, est totalement défaillant.**

Cela ne l'a cependant pas empêché d'indiquer également qu'**Arpège serait maintenu en Loire-Atlantique et en Vendée au moins jusqu'à la fin 2026**, date à laquelle un nouveau logiciel SOLA (Solution de Liquidation des Arrêts) serait expérimenté dans nos deux départements sans aucune garantie de son bon fonctionnement.

Les responsables des différents services impactés par le logiciel l'ont alerté sur

l'épuisement des équipes et la perte de sens du travail. Dans le même temps, les témoignages se multiplient d'assurés qui ne peuvent plus payer leurs loyers ou leurs traites, tant de situations anxiogènes qui rejouent sur leur santé.

Les assistants sociaux de la Carsat ont remis à Monsieur Fatome le vendredi 13 février un courrier de doléances dans lequel est exposée une partie des situations dramatiques que vivent les assurés, et la charge mentale énorme pour les équipes qui accompagnent ces personnes en souffrance.

Le personnel n'en peut plus d'être confronté directement à cette détresse, à laquelle ils ne peuvent répondre : arrêts de travail et démissions se succèdent.

Tout cela est intolérable, mais il faut croire que les conditions de travail des personnels, de même que la situation désespérée des assurés sociaux privés de leurs droits, n'entrent pas dans les préoccupations de la direction de la CNAM.

**Force Ouvrière exige l'arrêt pur et simple du logiciel Arpège et le retour immédiat à l'ancien logiciel « Progres PE », utilisé dans toutes les caisses de France, à l'exception du 44 et du 85.**

Le maintien d'Arpège s'inscrit dans l'ensemble des attaques gouvernementales contre la Sécurité sociale. **Revendiquer son abandon immédiat, c'est défendre la Sécurité sociale.** ■

\* Force Ouvrière déplore au passage que M. Fatome ne soit pas venu à la rencontre des salariés du centre de Saint-Nazaire, qui traitent pourtant les indemnités journalières.